

Juan De Nova :

## Du pétrole à 500 km de Mayotte ?

jeudi 10 mars 2011



Le secrétariat général de la mer indique que la France a autorisé en 2005 les recherches minières et pétrolières autour de Juan de Nova à 500 kilomètres à peine de Mayotte. Les forages ont débuté et les premiers rapports des compagnies sont sans appel : il y aurait de l'or noir, en quantité, en très grandes quantités. L'information est pourtant demeurée secrète, sans doute parce que Madagascar revendique Juan De Nova et qu'une telle trouvaille pourrait perturber la donne. Explications...

L'information court depuis des mois et passe pour une rumeur, un fantasme caressé par de doux rêveurs. Mais elle court vite et il n'y a généralement pas de fumée sans feu.

Ainsi, en grattant de toutes parts, en cherchant de tous les côtés, on trouve. Et de fantasmes, il n'y en a pas vraiment, la réalité est bel et bien là.

Selon le secrétariat général de la mer, la France a autorisé en 2005, la prospection de pétrole et de minerais dans la ZEE (Zone Exclusive Economique) de Juan de Nova située à 500 kilomètres au Sud de Mayotte. Zone placée sous la responsabilité du préfet des TAAF (Terres Australes et Antarctiques Françaises).

5 entreprises ont remporté le marché en décembre 2008 pour un ticket total de 75 Millions d'euros : Nighthawk Energy Pic, Jupiter petroleum Juan de Nova Ltd et Osceola Hydrocarbons Ltd qui travaillent main dans la main.

Elles se chargent des forages au large de l'île en eaux peu profondes. Petroleum Corporation et Roc Oil Company Ltd prospectent quant à elles en eaux très profondes.

Jusque là, rien n'indique encore si il y a de l'or noir dans le secteur ou du nickel, etc...

Sauf que leur 1er rapport est sans appel : le canal du Mozambique est comparé aux gisements de la mer du Nord, la 9ème merveille du monde selon les anglais lorsqu'ils découvrirent le gisement dans les années 70.

Juan de Nova serait donc la 10ème autre merveille. Des gisements de pétrole se trouveraient donc à quelques encablures du 101ème département français. Le navire français, le Marion Dufresnes, gigantesque carottier aurait également participé aux recherches ce qui justifierait sa présence régulière à Mayotte.

## **Des gisements difficiles à atteindre**

En attendant, tout ne serait pas si rose car les premiers forages effectués seraient réalisés à de très grandes profondeurs, ce qui a le don de multiplier les coûts d'exploitation. En attendant, avec un prix du baril qui risque d'atteindre les 150 dollars dans les mois à venir, l'investissement se justifierait.

Au large de Majunga déjà, l'un des plus grands gisements de pétrole inexploité au monde aurait été trouvé. Mais là encore, son exploitation est compliquée, la configuration géologique implique de perforations de couches très dures empêchant un rendement pérenne.

Mais au delà des soucis techniques, la France a qui sur le papier Juan de Nova appartient, est exposée aux revendications de Madagascar qui veut récupérer l'île. Les ressources minières et pétrolières vont donc multiplier les manœuvres diplomatiques pour que le changement de giron soit opéré.

Pour éviter cela, la France a une alliée très précieuse : l'Europe dans sa globalité. En effet, le vieux continent et plus précisément la CEE, n'a aucune attache physique dans l'Océan Indien hormis à travers la France. Et elle ne saurait se priver de ressources pétrolières ou minières en s'endormant sur le tapis vert.

Ainsi, les 5 "petites compagnies" travaillent pour le moment et si elles trouvent, elles revendront ensuite l'exploitation aux géants pour un tarif qui dépassera de très loin les 75 millions d'euros qu'elles ont pour l'heure investi.

## **L'importance du parc marin et des ZEE**

En France, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées. Et Mayotte c'est la France, tout comme Juan de Nova qui est une zone interdite et protégée pour ses espèces fragiles et menacées. Il y a par exemple sur place la plus grande colonie de sternes de l'océan Indien.

Or, pour mémoire, la France au dernier congrès mondial pour la protection de l'environnement, a martelé ses ambitions de préservation et l'a prouvé par A + B en parlant du parc marin mahorais, le deuxième du genre. Le premier n'est en attendant qu'une tête d'épingle et n'existe guère. Ainsi, avec les ZEE limitrophes du parc sur les cartes, il est permis de voir un long couloir protégeant de tous les indésirables qui ne peuvent venir pêcher sans autorisation ou passer sans montrer patte blanche. Le tout, sous couvert d'environnement priorité des priorités à l'échelle planétaire.

Cela permet à la France d'opposer un argument à Madagascar qui n'aura pas forcément les moyens d'une telle préservation.

Préservation qui ne pèsera de toute façon par lourd si il y a véritablement du pétrole. Ce qui est facile à prouver puisque les forages ont d'ores et déjà débuté dans le secteur réputé si sensible.

Enfin, en guise de conclusion, avec la départementalisation puis la ruppéisation, Mayotte aurait un rôle fondamental à jouer en devenant la plateforme française et européenne la plus proche du Juan de Nova et des gisements. Hippocampe, son port deviendraient alors des incontournables économiques représentant une valeur inestimable.

De nombreux forages et recherches ont été effectués en Guyane, aux Antilles, Saint-Pierre et Miquelon. Ils sont tous à ce jour négatifs. Mayotte offrirait alors au pays, un puits de richesses inespérées pour lequel tous les moyens seraient mis à disposition de son développement.

Ce n'est pas encore le cas, il faudra encore attendre que le rapport des compagnies de forages passe de l'optimisme à la réalité. En attendant, le préfet des TAAF sera à Mayotte en avril prochain, pour aborder justement avec les pêcheurs, le sujet sensibles des zones de pêche autorisées.

À suivre...



**Mayotte-Matin**  
Journal Quotidien d'Information générale - 1er Avril 2014 - 924

**ANNONCES  
LEGALES**

Diffusez vos annonces légales sans vous déplacer  
**www.mayotte-matin.fr s'occupe de tout !**  
contact@mayotte-matin.fr ou GSM : 0639.69.45.58